

**Produits bancaires | Paiements mobiles**

## La start-up de paiement mobile Digicash lève 2,2 millions d'euros



Raoul Mulheims (Digicash), Patrick Nickels (SNCI), Mike Sergonne (Digicash), Georges Berscheid (Digicash) (de gauche à droite)

Digicash Payments, le spécialiste luxembourgeois du paiement mobile, vient de boucler un tour de table de 2,2 millions d'euros, porté par ses fondateurs, la SNCI et le Gouvernement luxembourgeois. Cet apport de fonds complémentaire permettra à l'entreprise d'entamer une nouvelle phase de développement tant au niveau national qu'international. La prochaine étape concernera entre autres l'installation des bornes de paiements Digicash Beacon au Luxembourg ainsi que le premier projet international en tant que fournisseur de technologies pour le paiement mobile.

La start-up Digicash Payments a originellement démarré ses activités par la création d'un tout nouvel écosystème de paiement mobile au Luxembourg. Après avoir signé avec les principales banques de détail présentes sur le territoire national (BCEE, POST Luxembourg, BIL, et très prochainement BGL BNP Paribas) afin que celles-ci fournissent à leurs clients leur propre App Digicash, la société continue aujourd'hui de développer son réseau d'acceptation local. Dans cette perspective, **des efforts en R&D sont actuellement consacrés au projet Digicash Beacon**, initié en janvier 2014. Ce concept, basé sur la combinaison des technologies Bluetooth Low Energy (BLE), NFC et QR Code, permet aux consommateurs de **déclencher en point de vente des paiements mobiles par leur intermédiaire** et de bénéficier ainsi toujours de la meilleure expérience utilisateur disponible. L'installation des bornes de paiement Digicash Beacon sera généralisée d'ici la fin de l'année en magasins.

Aujourd'hui, Digicash Payments se convertit en **fournisseur de technologies « premium » pour le paiement mobile**. Son offre de plate-forme haut de gamme, ainsi que d'applicatifs et d'applications périphériques, permet à ses clients et partenaires de profiter de son expérience unique accumulée depuis 2010 dans le secteur du paiement mobile. Ses produits et services s'adressent aux **banques** de détail qu'aux **spécialistes des paiements**, ainsi qu'à la **grande distribution** et aux **opérateurs télécom**.

Pour accompagner le développement de la société, Patrick Nickels, Président de la SNCI, a signé avec les fondateurs de Digicash Payments Raoul Mulheims, Mike Sergonne et Georges Berscheid, un contrat de prêt leur permettant de boucler **un nouveau tour de table de 2,2 millions d'euros qui vise à accompagner une nouvelle phase de développement de la société**. « Nous sommes naturellement très heureux de travailler avec le la SNCI et le Gouvernement pour le développement de nos activités de

paiement mobile », déclare Raoul Mulheims, CEO de Digicash Payments. « Celui-ci va nous permettre d'**accélérer notre développement sur le marché luxembourgeois, ainsi qu'à l'international** ».

En accordant ce prêt, la SNCI a rappelé sa mission de soutien aux start-up innovantes. Comme le souligne M. Nickels, « Ce projet témoigne de l'intervention financière de la SNCI également dans le cadre de projets innovants, portés par de jeunes start-ups luxembourgeoises. Le projet Digicash est **un projet à haute valeur ajoutée technologique** et à ce titre **prometteur pour le développement et la diversification de notre économie.** »

### **A propos de Digicash**

L'outil de paiement mobile Digicash a été introduit sur le marché en novembre 2012 en partenariat avec la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (BCEE). Fin août 2013, c'était au tour de POST Luxembourg de proposer Digicash à ses clients CCP. En mars 2014, la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) a été la troisième banque partenaire à déployer Digicash. Pour les consommateurs, le produit Digicash est disponible sous forme d'une application pour smartphone compatible Apple iOS ou Android et actuellement téléchargée par approximativement 10% des clients des banques locales. Il est proposé directement par les banques à leur clientèle et offre le niveau de sécurité élevé obligatoire, ainsi qu'une expérience d'utilisateur exceptionnelle.

Au Luxembourg, les paiements sont réalisés au moyen de virements (*SEPA Credit Transfer*) de compte à compte, par l'intermédiaire des canaux interbancaires standard. Se différenciant ainsi d'autres produits de paiement mobile qui nécessitent l'alimentation préliminaire d'un compte spécifique de monnaie électronique, Digicash est utilisé pour payer de petites sommes et des factures plus importantes: la limite d'utilisation par défaut est de 2.500 euros par transaction et par semaine, et peut être réduite ou augmentée par le client (jusqu'à 10.000 euros pour certaines banques).

Avec avoir créé avec succès un écosystème national de paiements mobiles au Luxembourg, Digicash Payments S.A. utilise maintenant le très concurrentiel centre financier de Luxembourg comme tremplin pour pénétrer les marchés internationaux. En tant que fournisseur de technologie haut de gamme, Digicash Payments fournit aux banques de détail et aux spécialistes de paiement une solution mobile couvrant l'intégralité du processus de paiement (applications, émission et acquisition de plates-formes), conforme aux normes de régulation européennes, et ayant fait ses preuves au niveau national luxembourgeois.

La plate-forme et les Apps Digicash ont été développés par la start-up luxembourgeoise Digicash Payments. Cette dernière a été créée en mai 2012 et opère sous le statut d'établissement de paiement avec un agrément valable dans tous les pays de l'Espace Economique Européen. La start-up est portée par des entrepreneurs locaux, qui avaient déjà mis en place un système de paiement mobile par opérateurs télécom en 2006, couvrant d'abord le Luxembourg et puis la France à partir de 2009. En 2014, la Société Nationale de Credit et d'Investissement (SNCI) ainsi que le Gouvernement luxembourgeois ont contribué au bouclage du tour de table de 2,2 millions d'euros permettant à Digicash Payments d'accélérer son développement.

### **Plus d'informations :**

<a href="http://www.digica.sh">www.digica.sh</a>	Maxime Talagas Email : <a href="mailto:press@digica.sh">press@digica.sh</a> Téléphone : (+352) 26 37 36 1
Galerie photos et matériel de presse : <a href="http://www.digica.sh/medias">www.digica.sh/medias</a>	